## Commune de Bayenghem-lez-Eperlecques

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le seize avril à dix-neuf heures et zéro minute, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, suivant la convocation du deux avril deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOUHIN, Maire.

Etaient Présents Monsieur Jean-Michel BOUHIN, Maire, Mesdames Marie-Antoinette RAYMOND, Murielle DELEZOIDE Adjointes au Maire, Messieurs Vincent KERCKHOVE, Hervé DEBARRE, Adjoints au Maire, Mme Hélène SAISON conseillères municipales, MM Michel BRAME, Sylvain IKET, conseillers municipaux, la majorité étant atteinte, les membres en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Alain ZEGRE et Mmes Stéphanie DORLENCOURT et Jennifer DELTOMBRE est absents

Mme Dorianne DUBOCQUET donne procuration à Mme Marie-Antoinette RAYMOND et M. Willy SCHRAEN donne procuration à M. Vincent KERCKHOVE

M. Hervé DEBARRE est désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elle/il accepte, assisté(e) des Services Administratifs, pour rédiger les Procès-verbaux de séance, l'assister dans les opérations de vote et de tenue du Registre des Délibérations conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu du dix-neuf mars deux mil vingt-quatre propose la signature du Registre précisant l'article 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ; à l'unanimité le compte-rendu du dix-neuf mars deux mil vingt-quatre est adopté à l'unanimité.

Les membres présents, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures 10 minutes

## DEMANDE DE SUBVENTONS POUR CLSH

Monsieur le Maire expose,

Délibération 24 04 19

Il convient de solliciter des subventions pour l'achat de matériels et tentes pour le mini séjours de cet été, ainsi qu'au Département.

5 tentes et deux réchauds

Coût prévisionnel TTC :

1 476.96 € 00

Subventions sollicitées :

1 181.68 € 00

Fonds propres

295.39 € 00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la Caisse d'Allocations Familiales pour une aide financière concernant le matériel nécessaire au mini séjours équivalant à 40 %

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter au Conseil Départemental pour une aide financière concernant le matériel nécessaire au mini séjours équivalant à 40 %

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

A Bayenghem-lez-Eperlecques, le seize avril deux mille vingt-quatre

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Publié et rendu exécutoire le seize avril deux mille vingt-quatre

Jean-Michel BOUHIN

REÇU EN SOUS-PREFECTURE DE SAINT-OMER, le